

Cahors, le 16 JUIN 2016

Le Président

Monsieur Jean-Luc CHATAIN
Représentant de l'Association du
collectif pour l'avenir du Liauzu
Chez John STUBBS
Le Bourg
46360 SENAILLAC-LAUZES

Monsieur,

Vous avez proposé au Département un projet de reprise et d'exploitation du domaine du Liauzu.

La présentation que vous en avez faite lors de votre audition devant les élus du Département le 6 juin dernier fut riche et intéressante, permettant la tenue d'un débat sur l'orientation politique à donner sur l'avenir de ce site.

Sans remettre en question le bien fondé et le sérieux de votre projet, les élus départementaux n'ont pas souhaité donner une suite favorable à votre demande.

En effet, il est ressorti des débats au sein de l'assemblée départementale la volonté de conserver ce site naturel remarquable dans le domaine public sans en confier le devenir à un tiers.

Dans ces conditions il n'est pas envisageable de contracter le bail de très longue durée qui vous serait nécessaire pour développer le concept de Centre permanent pour la transition écologique et citoyenne.

Vous renouvelant mes regrets, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement,

Serge RIGAL

